

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de résolution CA25 220268 adopté en vertu de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q. 2024, chapitre 2)

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de résolution CA25 220268 visant à autoriser la construction d'un projet résidentiel avec rez-de-chaussée commercial pour l'immeuble situé au 1300-1304, rue Saint-Patrick (lot 1 853 631 du cadastre du Québec) et pour l'immeuble constitué des lots 1 853 629, 6 387 941, 6 387 943, 6 387 945, 6 387 947 du cadastre du Québec (dossier 1257605001) :

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 8 septembre 2025, le projet de résolution indiqué ci-dessus et tiendra une assemblée publique de consultation le **18 septembre 2025, à 18 h 30**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1).

Ce projet de résolution vise à autoriser la construction d'un projet résidentiel avec rez-de-chaussée commercial pour l'immeuble situé au 1300-1304, rue Saint-Patrick et pour l'immeuble constitué des lots 1 853 629, 6 387 941, 6 387 943, 6 387 945, 6 387 947 du cadastre du Québec, selon les autorisations et exigences énoncées, et ce, malgré les articles 10 (hauteur), 43 (densité) et 137 (usages) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par ce dernier, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution est disponible pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Le sommaire décisionnel est accessible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse : [Dossiers à l'étude en matière d'urbanisme dans Le Sud-Ouest](#).

FAIT à Montréal, le 9 septembre 2025.

Le secrétaire d'arrondissement,
Daphné Claude